



**DIXIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DE LA**  
**POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Deuxième session  
de la 61<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 14 mai 2026

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M<sup>me</sup> Vautour, présidente  
M<sup>me</sup> Wilcott, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Sodhi  
M. Johnston  
M. Robichaud  
M. Bourque

M. J. LeBlanc  
M<sup>me</sup> Scott-Wallace  
M. Ames  
M. Austin  
M<sup>me</sup> Mitton

le 14 mai 2026

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son dixième rapport.

Le comité se réunit le 13 mai 2026 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

35, *Loi modifiant la Loi sur la Cour des successions* ;

39, *Loi concernant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick et la Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

---

M<sup>me</sup> Vautour, députée